

Espace européen du don : un coup d'avance pour le Luxembourg

vu dans le dernier numéro (405 daté du 1er octobre 2009) de Juris associations (voir [ici](#)) :

- Un donateur luxembourgeois peut désormais déduire de ses impôts les sommes versées à des organismes reconnus d'utilité publique dans un autre état membre de l'UE, ou de l'AELE (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse).

Cette initiative se situe dans le cadre du plan visant à faire du Luxembourg une place reconnue de la philanthropie internationale.

- On lira avec intérêt (ici) à ce sujet cet entretien accordé le 22/09/2009 par Luc Frieden, ministre des finances du Luxembourg, sur la question de l'avenir de la place financière luxembourgeoise, et où il apparaît clairement que parmi les pistes de diversification pour le système financier, sont évoqués « *un certain nombre de domaines comme les investissements socialement responsables, le financement des écotechnologies, la philanthropie et la microfinance* ».
- Ces déclarations n'en restent pas au niveau des principes, et sont déjà suivies d'effets : voir [ici](#) l'exemple des actions menées par la banque de Luxembourg en direction des philanthropes.

La banque du Luxembourg, acteur de la philanthropie internationale

- Dans le cadre de la diversification de la place financière luxembourgeoise (voir billet [ici](#)), la banque de Luxembourg a initié le site philanthropie.lu, site présenté comme un « espace d'information ouvert sur la dynamique du don au Luxembourg ».

L'organisation d'un colloque

On y trouvera par exemple l'annonce d'un colloque, nommé "Responsible leadership in times of change" (le 9/10/09), organisé en partenariat avec [Youphil](#), [Alliance](#), et [Wort](#)

L'objectif de cette journée est de donner l'opportunité aux dirigeants et aux administrateurs de fondations européennes de se réunir pour partager leurs expériences et vision du futur.

Le programme complet peut être téléchargé [ici](#)

La diffusion de plaquettes sur le thème de la philanthropie

Confidences de philanthropes

- ☒ Réalisées par Wise (agence conseil en philanthropie basée à Genève, site [ici](#)), les 6 entretiens permettent de dégager sinon un profil type, en tous cas des caractéristiques communes :

- jeune, voire très jeune.
- impliquant leur famille dans leur projet.
- conseillé par des professionnels (...).
- souhaitant s'impliquer de façon active dans la gestion

opérationnelle des projets financés, et l'évaluation des actions menées.

- séparant leurs actions individuelles de celles menées dans le cadre d'un éventuel mécénat d'entreprise.

On pourra retrouver [ici](#) le témoignage d'un des philanthropes interrogés.

On trouvera également à la fin de la plaquette le point de vue des fondateurs de Wise sur leur rôle de conseil dans les projets mis en oeuvre par leurs clients.

Itinéraires du donneur

Dans ce guide sont listées les différentes questions à se poser avant de se lancer dans un projet philanthropique ou un don :

- Pourquoi donner ?
- Qui soutenir ?
- Combien donner ?
- Puis-je donner aussi de mon temps ?
- Quelles sont les tendances actuelles ? (donner de son vivant, « venture philanthropy », partenariat, investissement social)
- Quel sera l'impact de mon don ?
- Dois-je impliquer ma famille ?

Agir au Luxembourg

Ce guide complète le document précédent, en fournissant un certain nombre de réponses sur les plans juridiques et fiscaux :

- Structurer un projet
 - participer à un projet existant
 - créer une ASBL
 - le statut d'ONGD au Luxembourg
 - La création d'une fondation

- Doter un projet
 - au Luxembourg
 - hors du Luxembourg (le mécanisme du « Transnational Giving Europe » -> détails [ici](#), du « Friends of » -> détails [ici](#))
- Techniques et droits de donation
- Philanthropie et entreprise